

LES "CAMPS DE REGROUPEMENT" EN ALGÉRIE

Jean GOANVIC

" PRÉSENTATION MULTIPLE " DU 4 SEPTEMBRE 2010

La carte d'Algérie de 1960 comprend de larges zones dites « interdites » qui ont été vidées de leur population autochtone par les militaires français. Leurs habitants ont été regroupés dans des « camps » portant différents noms : « centre d'hébergement », « quartier de pacification », « regroupement de ... ».

Sept lettres provenant de ces camps sont présentées. Les militaires gardant ces camps bénéficient de la franchise postale. Le courrier des « civils » est affranchi et porte toujours un cachet du camp, ce qui laisse penser à une censure déguisée.

